

République Démocratique du Congo  
Projet de Stabilisation et de Relèvement de la République Démocratique du Congo (RDC)



Coordination Générale  
KINSHASA

**Projet de Stabilisation et Relèvement de la RDC**  
**« P175834 - STAR-RDC »**

**Termes de Référence pour le recrutement de trois (3) Experts en gestion des risques et impacts Environnementaux et Sociaux pour la Coordination provinciale du Kwango et les antennes du KWILU et MAINDOMBE**

Réf. STEP - N° ZR-STAR EST-538751-CS-INDV

<b>Position hiérarchique</b>	L'Expert Provincial en gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux est placé sous l'autorité du Coordonnateur Provincial pour le Kwango, et du Chef d'Antenne pour le Kwilu et le Maindombe. Il travaille en étroite collaboration avec les tous les experts en de la Coordination Générale du STAR-RDC.
<b>Mission</b>	Assister le Chef d'Antenne et le Coordonnateur Provincial : (i) dans la recherche de solutions pratiques aux défis de mise en œuvre du Projet dans son domaine de compétence ; (ii) dans les relations avec les partenaires publics et privés intervenant dans les domaines environnemental et social ; (iii) dans la mobilisation et l'engagement des parties prenantes dans les zones d'intervention du projet.
<b>Lieu d'affectation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ville de Kenge dans la Province KWANGO</li><li>- Ville de Inongo dans la Province de MAINDOMBE</li><li>- Ville de Bandundu dans la Province de KWILU</li></ul>

## **I. CONTEXTE DU PROJET**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un crédit d'un montant de 250 millions dollars américains (US\$) de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre de Financement du Projet de Stabilisation et Relèvement de la RDC, en sigle STAR-RDC.

Le projet STAR-RDC poursuit un objectif de développement particulièrement pertinent pour les contextes de fragilité en République démocratique du Congo, en visant : (i) l'amélioration de l'accès aux infrastructures socio-économiques communautaires de base résilientes au climat, (ii) le renforcement de la réinsertion socio-économique et de la résilience des personnes affectées par les conflits, y compris les membres vulnérables des communautés, ainsi que (iii) le renforcement des capacités des administrations provinciales et locales.

Initialement mis en œuvre dans l'Est du pays sous l'appellation STAR-Est, le projet ciblait les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, avec pour ambition de répondre aux effets combinés de l'insécurité, de l'exclusion socio-économique et de la faiblesse de l'accès aux services de base. Son extension vers les provinces de l'Ouest concernées par le phénomène Mobondo, notamment le Kwilu, le Kwango et le Maï-Ndombe, porte ainsi à six le nombre de provinces couvertes et confirme la pertinence d'une approche territoriale flexible, capable de s'adapter à d'autres zones de fragilité présentant des caractéristiques similaires.

Le STAR-RDC s'articule autour de six composantes suivantes :

<b>Composante 1 : Stabilisation communautaire (75 millions de dollars US) :</b>	
<b>Sous composante 1.1</b>	Facilitation et renforcement des capacités pour la planification communautaire participative (20 millions de dollars US)
<b>Sous-composante 1.2</b>	Investissements dans les infrastructures sociales et économiques communautaires (130 millions de dollars US)
<b>Composante 2 : Réintégration à base communautaire (135 millions de dollars US)</b>	
<b>Sous composante 2.1</b>	Travaux publics à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO)
<b>Sous-composante 2.2</b>	Subventions en espèces pour les activités génératrices des revenus (AGR)
<b>Sous composante 2.3</b>	Soutien psychosocial
<b>Composante 3 : Renforcement des institutions axé sur l'augmentation des revenus (20 millions de dollars US)</b>	
<b>Sous-composante 3.1</b>	Renforcement de la collecte des revenus générés en interne
<b>Sous-composante 3.2</b>	Amélioration de la gestion budgétaire et comptable
<b>Sous-composante 3.3</b>	Accroissement de la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources de la province
<b>Composante 4 : Gestion du projet, assistance technique et recherche (20 millions de dollars us)</b>	
<b>Sous-composante 4.1</b>	Gestion du projet
<b>Sous-composante 4.2</b>	Assistance technique
<b>Sous-composante 4.3</b>	Recherche et apprentissage

<b>Composante 5 : Contingence d'intervention d'urgence (CERC) (0 million de dollars US)</b>	
<b>Composante 6 : Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG), incluant l'abus et exploitation sexuelle (EAS), le harcèlement sexuel (HS) ainsi que l'autonomisation des femmes vulnérables (50 millions de dollars)</b>	
<b>Sous-composante 6.1</b>	Prévention de la violence basée sur le genre et appui intégré pour les survivantes (et survivants) et autres femmes vulnérables au niveau communautaire
<b>Sous-composante 6.2</b>	Réponse à la Violence Basée sur le Genre
<b>Sous-composante 6.3</b>	Réinsertion socio-économique des survivantes de VBG et autonomisation des femmes vulnérables au sein de leurs communautés.
<b>Sous-composante 6.4</b>	Soutien à la vulgarisation des politiques et lois et la capacitation des institutions de l'Etat (Ministère du genre de la famille et de l'enfant, FONAREV, Bureau de la conseillère du chef de l'Etat en charge de la jeunesse et du recrutement de l'enfant)

Le Projet STAR - RDC se propose d'utiliser une partie de ces fonds à titre des dépenses autorisées pour recruter trois (3) Experts Provinciaux en gestion des risques environnementaux et Sociaux pour la Coordination provinciale du KWANGO et les deux (2) antennes du KWILU et du MAINDOMBE.

L'évaluation E&S du Projet STAR - RDC a conclu que neuf normes environnementales et sociales (NES) de la Banque Mondiale sont pertinentes, à savoir :

- NES 1 – Evaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ;
- NES 2 – Emploi et conditions de travail ;
- NES 3 – Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution ;
- NES 4 – Santé et sécurité des populations ;
- NES 5 – Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation forcée ;
- NES 6 – Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques ;
- NES 7 – Peuples autochtones/Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées ;
- NES 8 – Patrimoine culturel ;
- NES 10 – Mobilisation des parties prenantes et information.

A ce titre, le Projet STAR RDC recrute un Expert en gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux pour intégrer l'équipe dédiée à la mise en œuvre du Projet STAR EST au niveau des Provinces du **Kwilu, Kwango et Mai-Ndombe**.

## II. DEFIS

- La mise en œuvre du Projet requiert un suivi rapproché des activités dans 880 communautés dans plusieurs provinces, soit une multitude de sites à gérer en même temps et un très grand nombre de bénéficiaires, estimés à 3.3 millions.
- Le Projet comprend une large composante de réhabilitation et construction des infrastructures communautaires, ainsi que des sous composants d'entretien des voiries à travers des travaux à haute intensité de main d'œuvres (THIMO), des AGR, transfert monétaire qui implique le control permanent de la conformité au diverses exigences environnementales.
- Le Projet requiert un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) robuste pour en assurer la redevabilité et la transparence envers les bénéficiaires et les communautés, avec de procédures spécifiques pour la gestion éthique et confidentielles des plaintes EAS/HS, avec une approche centrée sur la survivante. Le Projet nécessite un déploiement rapide et un rythme de mise en œuvre soutenu pour atteindre ses objectifs.

## III. MANDAT DU CONSULTANT

De façon générale l'Expert en gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux au niveau des Provinces est chargé d'assister le Coordonnateur Provincial et/ou le chef d'antenne (i) dans la recherche de solutions pratiques aux défis de mise en œuvre du Projet dans le domaine qui est le sien ; et (ii) dans ses relations avec les partenaires publics et privés du domaine dans la province où il est affecté, et enfin (iii) dans la mobilisation des parties prenantes.

Sous la supervision technique des Spécialistes en Gestion des Risques et Impacts E&S de la Coordination Générale du Projet, l'Expert en Gestion des Risques et Impacts Environnementaux et Sociaux au niveau de la Province a pour fonction principale de superviser la mise en œuvre technique de tous les instruments E&S préparés pour sa Province et garantir l'atteinte des résultats du volet environnemental et social, en appliquant la stratégie ambitieuse, la planification proactive et la gestion rigoureuse des activités au niveau de sa province d'affectation.

De façon spécifique, l'Expert en Gestion des Risques et Impacts Environnementaux et Sociaux a pour attribution de :

### **Sur le plan technique :**

- Conseiller la Coordination Provinciale ou l'antenne du STAR-RDC sur toutes les questions environnementales et sociales ;
- Veiller à l'application des prescrits des instruments et documents E&S élaborés dans le cadre du Projet ;

- Garantir la prise en compte des mesures environnementales et sociales dans la mise en œuvre des chantiers exécutés par le Projet au niveau provincial ;
- Faire les évaluations environnementales et sociales (screening) afin de catégoriser les différents chantiers en exécution pour préparer, le cas échéant, des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ou d'autres instruments y relatifs ;
- Veiller à l'intégration des prescriptions environnementales et sociales des PGES dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de Demande de Cotation (DDC) ainsi que dans le contrat des prestataires ;
- Participer à l'élaboration et la mise à jour du volet environnemental et social des plans de travail et de budget annuel (PTBA) et du Plan de passation des marchés (PPM) en définissant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegarde environnementale et sociale de l'antenne de sa province ;
- Conduire ou veiller au respect de la réalisation du criblage environnemental et social systématique de chaque activité/sous-projet en vue d'en déterminer la nature et l'ampleur des risques et impacts potentiels, leur catégorisation environnementale et au besoin, la portée de l'évaluation environnementale et sociale ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence des instruments E&S lorsque cela est nécessaire, en collaboration avec les bénéficiaires des sous-projets et les différentes structures/entités impliquées dans la mise en œuvre du Projet STAR-RDC, et assurer le suivi de leur réalisation en mettant l'accent sur la prise en compte des aspects hygiène-santé-sécurité, la protection de la biodiversité et les conditions des travailleurs ;
- Veiller à l'appropriation des instruments E&S du projet STAR-RDC par les bénéficiaires des activités/sous-projets et les autres parties prenantes au projet au niveau de sa province ;
- Participer à la préparation des missions de supervision et d'évaluation de la Banque mondiale et veiller à la mise en œuvre des recommandations relevant de son domaine, formulées au terme de ces missions au niveau de la Coordination ou l'antenne de sa province ;
- Renforcer le contact permanent avec les parties prenantes au projet ;
- Diffusion locale des instruments de sauvegarde sous la supervision des Spécialistes en gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux basés à Kinshasa ;
- Effectuer des missions relatives aux aspects environnementaux et sociaux dans la zone sous sa supervision ;

- S’assurer de la mise en place et bon fonctionnement du MGP au niveau de chaque site d’intervention du Projet au niveau provincial ;
- Procéder à l’identification d’impacts environnementaux et sociaux potentiels non suffisamment identifiés ou traités par les bureaux d’études, les Comités Locaux de Développement (CLD), les partenaires facilitateurs ou le bureau de contrôle ou les entrepreneurs, et y apporter des mesures d’atténuation ou un Plan de Mise en Conformité (PMC) ;
- Assurer d’autres tâches lui confiées par la hiérarchie dans le cadre de son travail.

### **En matière de suivi et coordination :**

- Elaborer les Plans de Travail Opérationnels (PTO) trimestriels liés à son poste ;
- Participer à l’évaluation des PTO trimestriels de la Coordination Provinciale à la fin de chaque trimestre ;
- En collaboration avec le Chargé de Travaux à Haute Intensité de Main d’Œuvre (ASTHIMO) et le Chargé de Travaux d’Infrastructures Communautaires (CTIC), assurer le suivi des indicateurs de performances environnementales et sociales des chantiers en fonction de l’évolution des chantiers au niveau provincial ;
- Permettre à la Coordination Provinciale ou aux antennes provinciales de répondre à toute demande de données sur le Projet émanant de la Coordination Générale en matière environnementale et sociale ;
- Assurer la cohérence et la qualité des données recueillies par les points focaux environnementaux et concilier celles-ci avec les données du système MARTA<sup>1</sup> en vue de l’élaboration des différents rapports environnementaux et sociaux.

### **En matière de renforcement de capacités :**

- Conseiller les décideurs provinciaux et les différents parties-prenantes sur la nécessité de la prise en compte des questions environnementales et sociales dans la mise en œuvre des chantiers du Projet ;
- Assurer la prise en compte des aspects environnementaux par les prestataires (entreprises, bureaux d’études, etc.), par le renforcement des capacités requis par chaque acteur à différents niveaux de réalisation des activités ;

---

<sup>1</sup> *Monitoring Automated for Real Time Analysis* (MARTA) est le système de supervision à distance basée sur la plateforme KoboToolbox, qu’a été développé par le STAR EST pour le suivi des activités de travaux.

- Assurer l’appropriation des instruments de gestion sociale et environnementale du Projet par l’équipe provinciale du STAR RDC ainsi que les points focaux environnementaux et sociaux (PFES) ;
- Former les entités partenaires et les PFES à la bonne tenue des outils de collecte des données environnementales et sociales.

### **En matière de reportage :**

- Produire dans le délai prescrit les rapports mensuels d’activités en collaboration avec les PFES ;
- Assister le Spécialiste en Gestion des Risques et Impacts Sociaux (SGRIS) et le Spécialiste en Gestion des Risques et Impacts Environnementaux (SGRIE) dans la production des rapports trimestriels, semestriels et annuels des activités ;
- Produire les rapports circonstanciels en cas d’incident ou d’accident et les transmettre immédiatement au Coordonnateur Provincial (CP);
- Le rapport de mise en œuvre du MGP des plaintes non sensibles et sensibles tous les trois (3) mois ;
- Les rapports circonstanciels en cas d’incident environnemental (par exemple à la suite de la survenance ou modification substantielle de risque lié au sous-projet) ou encore en cas d’accidents ;
- Les rapports des missions dans les zones du projet sous sa supervision.

### **IV. EVALUATION DES PERFORMANCES**

Les indicateurs de performance de l’Expert E&S sont :

- La qualité et respect des délais des rapports de suivi E&S et en appui des points focaux environnementaux et sociaux est mis à jour régulièrement selon l’évolution des activités du projet ;
- Les rapports de suivi requis (circonstanciés ou périodiques) sont soumis et validés par les spécialistes en gestion des risques et impacts sociaux et environnementaux de la coordination générale (SGRIS, SGRIE et SGRIVBG) ;
- Les activités liées aux aspects, sociaux et environnementaux prévues dans le budget et chronogramme sous sa responsabilité sont dans le délai et exécutés à 100% ;
- Les Contrats, Chartes et Codes de Bonne Conduite sont signés par tous les personnels et bénéficiaires, et sont strictement appliqués ;

- Le rapport de formation/sensibilisation des parties prenantes sur les exigences sociales et environnementales du Projet est mis à jour régulièrement et reflète le niveau d'avancement des activités ;
- La supervision sur terrain des activités du Projet est effectuée selon le programme mis en place ;
- Les rapports du MGP et d'incidents et accidents sont soumis dans le délai et des mesures appropriés sont validées par les Spécialistes E&S du projet ;
- L'audit technique et social confirme le respect des procédures et la qualité des instruments. Ces indicateurs de performance doivent être atteints à 75 % au moins. Un pourcentage inférieur à ce seuil (75%) est considéré comme performance faible, et médiocre.

Le renouvellement du contrat est soumis à l'évaluation satisfaisante des performances de l'Expert en Gestion des Risques et Impacts Environnementaux et Sociaux après avis favorable de la Banque mondiale.

## V. SUPERVISION HIERARCHIQUE

L'Expert Provincial en gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux est placé sous l'autorité du Coordonnateur Provincial pour le Kwango, et du Chef d'Antenne pour le Kwilu et le Maindombe.

Il travaille en étroite collaboration avec les tous les experts en de la Coordination Générale du STAR-RDC.

## VI. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

Les qualifications et aptitudes **indispensables** pour cette mission sont les suivantes :

- Être titulaire **d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5 minim)** dans les domaines suivants : sociologie, anthropologie, ingénierie, droit, développement rural, science de l'environnement (biologie et écologie) et agronomie ;
- Justifier d'au moins **3 années d'expérience professionnelle** pertinente dans le domaine de **l'évaluation environnementale et sociale** des programmes ou projets de développement financés par les partenaires multilatéraux et/ou bilatéraux, dont au moins 2 ans en qualité de **chargé de la gestion environnementale et sociale** ;

- Être familiarisé(e) avec **les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale**;
- Avoir une bonne connaissance des **textes juridiques nationaux et internationaux** applicables en **matière de gestion environnementale et sociale** ratifiés par la RDC, y compris les textes relatifs à l'égalité de genre et à la protection des droits des femmes et des enfants ;
- Avoir de bonnes connaissances en Santé et Sécurité au Travail (SST) ;
- Avoir de bonnes connaissances dans la saisie, la gestion et le rapportage des plaintes liées aux VBG, EAS/HS lors de la mise en œuvre du projet, conformément au manuel du MGP développé et mis en place pour assurer une gestion éthique et confidentielle des plaintes liées aux VBG, EAS/HS ;
- Avoir une bonne connaissance des **outils standards informatiques** (Word, Excel, Powerpoint, Internet, etc.) ;
- Avoir une maîtrise parfaite du **français. Le Lingala ou le Kikongo est un atout, étant des langues parlées dans la zone du projet**,

Les qualification et aptitudes suivantes sont un atout :

- Avoir une maîtrise dans la préparation du screening environnemental et social ;
- Avoir des notions sur les mécanismes de gestion des plaintes et les consultations du public ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ; un esprit d'initiative et de la rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Disposer de qualités de leadership avec de bonnes capacités de communication et de relations interpersonnelles ;
- Être dynamique, prêt à aller sur le terrain avec les équipes et à la rencontre des bénéficiaires et communautés, et avoir une très forte motivation pour une mission compliquée dans un environnement difficile.

## **VII. LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Il est prévu le recrutement d'un (1) **Expert en Gestion des Risques et Impacts environnementaux et sociaux** qui sera affecté à **Kenge ou Bandundu ou Inongo** au chef-lieu des provinces du **Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe** par le Projet.

Ce dernier, effectuera des missions fréquentes sur le terrain à l'intérieur ou à l'extérieur de la province. Le Projet mettra à sa disposition les équipements et matériels nécessaires à l'exercice de sa mission.

### **VIII. CONDITIONS DE CONTRAT**

- Disponibilité immédiate ;
- **Durée** : 12 mois dont une période probatoire de 6 mois, renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante des performances ; et avis de non-objection de la Banque Mondiale ;
- Type de contrat : contrat-type au forfait mensuel, signé entre le STAR-RDC et l'Expert en Gestion des Risques et Impacts Environnementaux et Sociaux, après avis technique de la Banque mondiale ;
- Rémunération et frais divers : salaire attractif, montant et modalités de paiement négociés, frais de communication et frais de soins médicaux.

Cette mission est entièrement financée sur les Fonds de la Banque mondiale versés sur un compte dédié du STAR-RDC. Toute prestation externe du Consultant devra obtenir l'autorisation préalable et sera sans rémunération additionnelle pour autant qu'il dispose d'un contrat à plein temps (100 %) avec le STAR-RDC.

### **IX. MODE DE RECRUTEMENT**

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), **Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.**

Les fonctionnaires ou Agents des structures publiques centrales ou provinciales peuvent faire acte de candidature, mais, en cas de recrutement, le candidat fonctionnaire retenu devra au préalable obtenir une mise en détachement (cf. articles 23, 32, 33 et 34 du statut des fonctionnaires).